

# SOMMAIRE

## LIEUX DE TRAVAIL

---

Code du travail .....	5
Application des articles R.235-4 à R.235-4-15 du code du travail et dispositions pour la prévention des incendies et le désenfumage sur certains lieux de travail (arrêté du 5 août 1992 modifié).....	7
Portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail (arrêté du 21 décembre 1993) .....	10
Prévention des risques d'incendie présentés par l'épandage et l'inflammation des diélectriques liquides inflammables utilisés dans les matériels électriques (arrêté du 17 janvier 1989) .....	11

## ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

---

Code de la construction et de l'habitation.....	15
Dispositions générales applicables à tous les ERP .....	16
Dispositions applicables aux ERP de la 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> catégorie.....	16
Dispositions particulières aux établissements du type J - structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées .....	24
Dispositions particulières aux établissements du type I - salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples .....	26
Dispositions particulières aux établissements du type M - magasins de vente, centres commerciaux.....	30
Dispositions particulières aux établissements du type N - restaurants et débits de boisson .....	33
Dispositions particulières aux établissements du type O - hôtels et pensions de famille.....	34
Dispositions particulières aux établissements du type P - salles de danse et salles de jeux.....	35
Dispositions particulières aux établissements du type R - établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement .....	35
Dispositions particulières aux établissements du type S - bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives .....	37
Dispositions particulières aux établissements du type T - salles d'exposition (à vocation commerciale).....	38
Dispositions particulières aux établissements du type U - établissements de soins.....	39
Dispositions particulières aux établissements du type V - établissements de culte.....	42
Dispositions particulières aux établissements du type W - administrations, banques, bureaux.....	42
Dispositions particulières aux établissements du type X - établissements sportifs couverts .....	43
Dispositions particulières aux établissements du type Y - musées.....	44
Dispositions particulières aux établissements du type CTS - chapiteaux, tentes, structures itinérants .....	45
Dispositions particulières aux établissements du type EF - établissements flottants.....	46
Dispositions particulières aux établissements du type GA - locaux accessibles au public situés sur le domaine public du chemin de fer .....	47
Dispositions particulières aux établissements du type OA - hôtels, restaurants d'altitude.....	49
Dispositions particulières aux établissements du type PA - établissements de plein air.....	50
Dispositions particulières aux établissements du type PS - parcs de stationnement couverts .....	50
Dispositions particulières aux établissements de la 5 <sup>e</sup> catégorie .....	56
Cas particulier des immeubles de bureaux.....	60

## IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR

---

Code de la construction et de l'habitation.....	61
Règlement de sécurité des IGH .....	61

## **INSTALLATIONS CLASSEES**

---

Rubrique 1111 - emploi ou stockage des substances et préparations très toxiques .....	62
Rubrique 1131 - emploi ou stockage des substances et préparations toxiques .....	62
Rubrique 1136 - emploi ou stockage de l'ammoniac .....	62
Peroxydes organiques .....	62
Rubrique 1416 - stockage ou emploi de l'hydrogène .....	62
Rubrique 1430 - définition des liquides inflammables .....	62
Rubrique 1432 - dépôts de liquides inflammables .....	62
Rubrique 1433 - emploi de liquides inflammables .....	62
Rubrique 1434 - remplissage ou distribution de liquides inflammables .....	62
Rubrique 1510 - entrepôts couverts .....	62
Rubrique 1530 - dépôts de papier, carton .....	62
Rubrique 2160 - silos de stockage de céréales .....	62
Rubrique 2220 - préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale .....	62
Rubrique 2221 - préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale .....	62
Rubrique 2410 - travail du bois .....	62
Rubrique 2415 - mise en œuvre de produit de préservation du bois .....	62
Rubrique 2450 - imprimeries .....	62
Rubrique 2560 - travail mécanique des métaux et alliages .....	62
Rubrique 2564 - nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces .....	62
Rubrique 2662 - stockage de matières plastiques, caoutchoucs .....	62
Rubrique 2663 - stockage de pneumatiques .....	62
Rubrique 2565 - traitement des métaux et matières plastiques .....	62
Rubrique 2685 - fabrication de médicaments .....	62
Rubrique 2710 - déchetteries .....	62
Rubrique 2910 - combustion .....	62
Rubrique 2925 - ateliers de charge d'accumulateurs .....	62
Rubrique 2930 - ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur .....	62

## **HABITATIONS**

---

Protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation (arrêté du 31 janvier 1986 modifié) .....	62
---	----

## **ACTIVITES DE LOISIRS**

---

Conception générale des téléphériques (arrêté du 16 décembre 2004 modifié) .....	62
--	----

## **CHAUFFAGE**

---

Stockage et utilisation des produits pétroliers dans les lieux non visés par la législation des installations classées ni la réglementation des établissements recevant du public (arrêté du 21 mars 1968 modifié) .....	62
Installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, de bureaux ou recevant du public (arrêté du 23 juin 1978 modifié) .....	62

## **ANNEXES**

---

Extraits de la norme NF S 61-931 .....	93
Protection contre l'incendie : normes .....	97
Protection contre l'incendie : certification .....	103